



JUVIGNY

INFORMATION

MAI 2022

A la croisée des chemins

Nous avons eu le plaisir de recevoir en mairie le samedi 16 avril, Madame Joëlle BOUCHET qui réside à Vétraz-Monthoux.

Elle avait 3 mois lorsqu'elle est arrivée à Juvigny, puisque sa maman Marcelle BOUCHET, a été l'institutrice et la directrice de notre école, de 1940 à 1957.

Joëlle a bien entendu connu plusieurs familles de notre village qui sont encore aujourd'hui habitants de Juvigny.

Sa maman, connaissait un certain Mario LUPI, coiffeur à Annemasse, et artiste peintre à ses heures perdues, qui a peint un tableau représentant la mairie et l'école en 1949.

Depuis plusieurs années, Joëlle avait le souhait de faire don de ce tableau à notre commune qui a bercé toute son enfance et adolescence.

C'est chose faite et nous l'en remercions très chaleureusement. Le tableau est visible en mairie.

Juvigny tient à ces histoires communes et partagées. Elle tient aussi plus que jamais à maintenir une solidarité entre les habitants et une vie sociale pour l'avenir.

Ces prochains jours et ces prochaines semaines marquent des rendez-vous, des rencontres et des activités, certains festifs et d'autres plus sérieux.

Pour les plus festifs et pour les activités déroulées tout au long de l'année, nous remercions les membres des associations pour leur engagement que la commune soutient.

Pour les plus sérieux, c'est l'affaire de la commune et de l'ensemble de ses habitants, d'échanger et d'avancer sur les projets de notre territoire.

Ainsi, rendez-vous le 31 mai pour une réunion sur le projet de logements au Chef-lieu.

Votre équipe municipale



Votre mairie vous accueille

Horaires et contact en mairie

- Lundi : 8h30 à 12h
- Mardi : 15h à 18h
- Jeudi : 15h à 18h
- Samedi : 8h30 à 12h

Téléphone : 04 50 37 30 67

Courriel : mairie@juvigny74.fr

Merci de noter que le secrétariat de mairie sera fermé cet été, tous les samedis entre le 16 juillet et le 13 août. Merci pour votre compréhension.

Ecole et périscolaire



L'année scolaire se poursuit à Juvigny

Au cours du printemps, une rencontre a été organisée avec l'association Kiwanis Annemasse Genevois Salève et les enfants au sein de l'activité périscolaire.

Cette association a créé une BD « Une année pour bien manger ». Elle met en scène des grands chefs qui partagent avec les lecteurs des recettes de cuisine selon les saisons.

Tous les bénéfices des livres vendus sont utilisés pour les actions de l'association.

Pendant 15 jours au TAP, les enfants ont découvert le monde des fruits et légumes à travers des petits jeux ou activités manuelles.

Ils ont également cuisiné des entrées et plusieurs gâteaux, et ont dégusté tous ces mets pendant la cantine.

Afin de clôturer cette quinzaine gustative, la mairie a offert une BD à chaque enfant, celle-ci a été remise par les membres de l'association Kiwanis lors d'un goûter.



Pour tout renseignement sur le déroulé de ces sessions réalisées au printemps, contactez le service Enfance Jeunesse.

Les activités cet été

Si vous cherchez une solution pour occuper vos enfants cet été, la commune a peut-être une solution...

Du vendredi 8 au vendredi 15 juillet 2021 et les lundi 29 et mardi 30 août 2022 : le service enfance jeunesse organise un centre de loisirs. Vous pouvez inscrire vos enfants à la journée pour des activités, des sorties extérieures sont également organisées...

Pour les enfants nés entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2018, scolarisés et/ou habitants Juvigny en priorité. Sous réserve de disponibilité pour ceux d'autres communes.

Du dimanche 17 au vendredi 22 juillet 2022 : un séjour en camping est organisé, avec activités sportives, baignades et visites... à la découverte de l'Ardèche !

Pour les jeunes nés entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2010, habitants de Juvigny en priorité : Sous réserve de disponibilité pour ceux d'autres communes. Attention places limitées !



Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 23 mai 2022.

Les dossiers d'inscription sont à récupérer auprès de Matilde ou à télécharger sur le site internet de la commune : Les documents concernant le centre de loisirs sont marqués avec CL, pour le séjour la mention ARDECHE est ajoutée.

Les documents sont à retourner à Matilde, dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à enfancejeunesse@juvigny74.fr.

Actualités

Paniers à la micro-ferme de la renaissance

La micro-ferme de La Renaissance située, route des Moulins, propose encore quelques paniers de légumes cultivés d'après les principes de l'agriculture biologique, biodynamique et/ou en éco-culture.

Vous pouvez vous inscrire, de manière hebdomadaire, toutes les 2 semaines, ou de manière irrégulière en prévenant en amont.

A venir chercher directement au potager.

Les petits paniers sont à 16 € et les grands à 21 €.

Pour l'inscription et tout renseignement, appelez le 06 85 22 43 87.



Pierre le jardinier vous invite aussi à vous rendre sur place, afin de découvrir le jardin et échanger avec lui.



Accès à l'école et circulation

Depuis quelques jours, des panneaux d'interdiction de stationner sont placés aux abords immédiats de l'école, en attendant des aménagements plus définitifs.

La commune a en effet constaté des situations dangereuses pour les piétons comme pour les véhicules, à l'occasion de la dépose des enfants à l'école, et au carrefour du Sorbier.



Merci aux parents d'élèves de ne pas stationner devant l'entrée de l'école ou sur le bord de la route, et en aucun cas dans les virages.

Le parking du stade et les places de parking devant la mairie doivent être utilisés.

Prenons 2 minutes de plus le matin et ne nous mettons pas en danger. Merci pour votre participation.

Maison de l'Habitat, des ateliers fréquents

Après le récent atelier sur les économies d'électricité, puis sur les contrats de location, la Maison de l'Habitat, associée à Annemasse Agglo, continue de vous aider.

De manière générale, la Maison de l'Habitat répond à toutes vos questions et vous accompagne sur les sujets liés de près ou de loin, au logement.

N'hésitez pas à la solliciter au 15 Av. Émile Zola, à Annemasse, également sur le site annemasse-agglo.fr.

Pour les parents séparés

La Caf organise régulièrement des séances d'information collective pour les parents séparés ou en cours de séparation, allocataires (Caf, MSA) ou non allocataires.

Les intervenants (avocat ou juriste, médiateur familial, travailleur social) abordent les aspects sociaux, psychologiques, juridiques, etc., de la séparation. Ils répondent à leurs questions, pour les aider à faire face à la situation, envisager des solutions et prendre les décisions nécessaires en préservant leurs enfants.

Ces séances sont gratuites et accessibles à tous sur inscription par téléphone au 04 50 88 49 36.

Les associations

A la bibliothèque

Le printemps a apporté plein de nouveautés à la bibliothèque de Juvigny :

- Des livres, et aussi :
- Une convention avec les bibliothèques de Genève qui permet un accès gratuit aux abonnés. Il suffit de demander une attestation à notre bibliothèque ou à l'une du réseau Intermède.
- Des ressources numériques du réseau Intermède : auto-formation, presse, vidéos, films, ressources pour la jeunesse qui sont disponibles gratuitement avec votre compte client de la bibliothèque : Il suffit de vous connecter, de cliquer sur -numérique- et vous laissez emporter !

Pour tout renseignement, venez rencontrer les bénévoles de la bibliothèque qui vous feront une petite démo !

Vous aurez ainsi accès aux ressources suivantes :

- **"Tout apprendre"** : un service contenant + de 160 000 heures de cours accessibles aux adultes
- **"Médiathèque numérique"** : accédez en ligne à plusieurs milliers de vidéos, longs et courts métrages, docu... avec de nombreuses nouveautés chaque mois.
- **Apprendre en s'amusant pour les 3 à 12 ans** : une offre ludique proposée par ARTE qui permet aux enfants de naviguer librement sur une interface sécurisée avec un catalogue riche de plus de 2000 références.

Et aussi l'incontournable et indispensable Cafeyn : un catalogue de + de 1 000 titres de presse provenant de 450 éditeurs en France et à l'international.

Ce service est entièrement gratuit : il suffit de se créer un compte Intermède pour cela.

Tous les détails sur <https://www.bibliotheques-intermede.fr/>



Horaires d'ouverture toute l'année et sans interruption pendant les vacances :

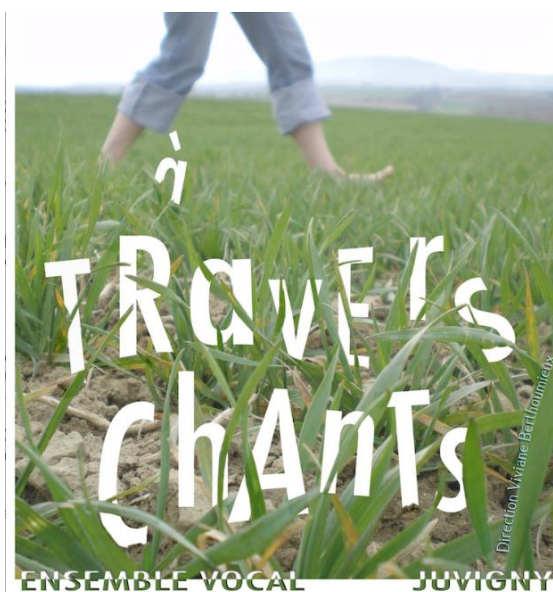
- Mardi de 17h à 19h, 16h30 pour les enfants, juste après le TAP.
- Samedi de 10h à 12h.

Avis à ceux qui aiment chanter !

La chorale A Travers Chants, a repris ses répétitions les lundis depuis le 2 mai jusqu'à fin juin, et les jeudis dès septembre (date de reprise à définir).

Rendez-vous à la salle communale à 20h15

Pour plus de renseignements, s'adresser à Pierre GUIGONNAT : 06 82 66 41 48



Les transports

Covoiturage domicile-travail gratuit dans le Genevois français

Depuis début avril 2022,

Tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'opérateur BlaBlaCar Daily sont pris en charge pour les conducteurs et leurs passagers grâce à l'engagement du Pôle métropolitain qui regroupe les agglos du Genevois français.

Objectifs : réduire la congestion des réseaux routiers en incitant à la pratique du covoiturage et faire des économies d'énergie.

Pour les trajets dont l'origine ou la destination est dans le Genevois français : 2€ par trajet entre 2 et 20km + au-delà de 20km : 0.10 cts / km jusqu'à 50km soit un plafond à 5€.

Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois français : 3€ par trajet entre 2 et 20km + au-delà de 20km : 0.20cts / km jusqu'à 40km soit un plafond à 7€.

Pour encourager les conducteurs à franchir le pas, ces derniers reçoivent également une carte carburant d'une valeur de 15 € à l'issue de leur premier trajet.

Détails de l'offre sur le site covoiturage-leman.org.

Mobilités sur le secteur de Juvigny

Nous avons évoqué précédemment le développement des transports sur la bande frontalière franco-suisse. Nous continuons à y travailler au sein de l'agglomération et avec nos partenaires suisses.

Parmi les différentes mesures en préparation, la fermeture des petites douanes dont la Renfile et Cara ne devrait finalement pas être effective avant septembre 2022.

Néanmoins, elle consistera à fermer ces deux passages entre 22h le soir et 5h du matin.

Au niveau intercommunal, nous travaillons sur le développement vélo entre Machilly et Juvigny, rien de concret à cet instant mais des études et des calendriers en construction.

Le but est toujours de développer un réseau cohérent, qu'il s'agisse de cheminement piétons, vélos et transports collectifs.



Contournement d'Annemasse

Dans le cadre de la mise en 2x2 voies de l'axe routier Findrol - Les Chasseurs, le Département de la Haute-Savoie organise la concertation publique pour cette liaison A40-Chasseurs sur la RD 903 jusqu'à fin juin.

Ce projet verra entre autres, la modification de l'entrée de l'agglomération au niveau de Juvigny et Cranves-Sales, sur la route de Thonon.

Donnez votre avis !

- Sur le registre papier dans les mairies de Nangy, Contamine-sur-Arve, Fillinges, Bonne et Cranves-Sales, aux horaires d'ouverture des mairies

- Par mail : concertationa40-chasseurs@hautesavoie.fr

Prochaine réunion publique : Cranves-Sales : lundi 23 mai 2022 à 19h - Maison des Sociétés. Pour en savoir plus : <http://ow.ly/GX8750ISyWC>



Solidarité avec l'Ukraine

Depuis trois mois, l'Ukraine vit des heures terribles et la France a tendu la main à son peuple.

Juvigny s'est bien entendu joint à cet élan de solidarité et nous nous sommes aussitôt portés volontaires pour accueillir une ou plusieurs familles puisque le logement rue du Sorbier, appartenant à la mairie, était libre.

Tout notre village a répondu présent à cet appel et nous avons été très sensibles à tous vos dons qui nous ont permis de rendre habitable le logement, qui est prêt à ce jour.

La Préfecture et la Croix Rouge Française gèrent et centralisent les besoins.

Courant mars, nous avons été sollicités pour accueillir une famille de 6 personnes, raison pour laquelle nous avons fait appel aux habitants, afin de meubler cet appartement qui était vide.

Entre temps, cette famille qui était logée "provisoirement" sur la commune de Faucigny a demandé à y rester, les enfants ayant été admis à l'école.

Il s'agissait de ne pas ajouter plus de complications à une situation encore instable.

Le logement n'est bien entendu pas la seule condition de l'accueil : l'accompagnement administratif et social, l'école, l'emploi, les moyens de locomotion, etc. sont tout aussi importants.



D'autres pistes suivies par la commune ne se sont pas encore concrétisées.

Nous restons mobilisés dans les semaines à venir pour mettre cet appartement à disposition des réfugiés.

Mais en attendant Monsieur le Maire et son conseil municipal, tiennent à vous exprimer toute leur gratitude pour votre grande solidarité et générosité.

Nous statuerons prochainement sur la suite à donner à cette mobilisation. Nous vous tiendrons bien entendu informés.

Nos aînés

Enquête sur le mode de vie

Juvigny est parmi les communes de l'Agglo qui ont le plus répondu à l'enquête récemment administrée sur le mode de vie à destination des aînés.

Les premiers enseignements montrent une réelle satisfaction de demeurer à Juvigny malgré l'absence de commerces ou de transports qui peut s'expliquer du fait de la démographie du village.

Les résultats sont en cours d'analyse. Nous les partagerons dès que disponibles.

Un après-midi intergénérationnel

Pour mieux se connaître, **mercredi 29 juin**, de 14h30 à 16h30, à la salle communale, les enfants du Conseil municipal invitent les aînés à venir jouer à des jeux de société et passer un bon moment.

Les formulaires d'inscription seront distribués prochainement aux aînés de plus de 70 ans.

Le logement sur l'Agglo demain

Imaginons ensemble l'habitat de demain pour nos aînés ! Ce sujet vous intéresse ? Venez participer à une journée de réflexion et d'échanges pour partager vos besoins, vos interrogations et vos rêves trouver ensemble de vraies réponses et solutions !

Rendez-vous le **jeudi 2 juin 2022**, de 9h00 à 17h00, à la salle Albert Roguet, place des tilleuls, Vétraz-Monthoux.

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le par mail à regar-info@orange.fr. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 mai 2022, ou renseignement en mairie. Télécharger le bulletin d'inscription sur le site de l'Agglo : www.annemasse-agglo.fr

Des liens particuliers

Au cours de cette période particulière que nous avons traversé ces deux dernières années, la commission Action sociale a créé des liens particuliers avec les plus âgés de nos aînés en prenant régulièrement de leurs nouvelles durant le confinement, offrant ses services le cas échéant.

Quelques-uns d'entre eux nous ont quittés. Nous souhaitons adresser à leurs proches nos sincères condoléances et nous rappeler leurs bons souvenirs :

L'an passé, Monsieur Michel RAPHOZ aux Groulines et plus récemment, Madame Micheline GUIGONNAT, notre doyenne, Monsieur Souhail MOUHANNA, Chez les Gay et Madame Christiane MUGNIER à Paconinges.

Les projets et aménagements

La Savoie

A l'occasion de la validation ce 3 mai 2022, du nouveau Permis de Construire pour les logements de La Savoie, nous vous avons adressé une lettre détaillant la situation en cours sur le projet de logements dits « La Savoie ».

Ainsi, nous vous invitons à une prochaine réunion publique le mardi 31 mai, en présence de nos partenaires – architectes, promoteur et bailleur social.

Nous présenterons le contenu du nouveau permis de construire et répondrons à toutes vos questions.

Il est à noter et afin de répondre aux interrogations légitimes que la demande de permis de construire de la future salle communale et de l'extension de l'école, assortie d'un réseau de chaleur, avait été acceptée par la commune.

Mais, son lancement reste bien entendu subordonné à celui des logements collectifs sur La Savoie.



Gestion de la base de vie temporaire

La base de vie temporaire d'accueil des populations Roms devait fermer fin mars 2022, comme prévu dans un accord tri partite avec l'Etat, Annemasse Agglo et la commune.

Néanmoins, deux familles étaient encore à reloger dans ce parcours d'intégration. Une solution n'ayant pu être mise en œuvre à cette date, la commune comme l'Agglo ont préféré maintenir le site pour 3 mois supplémentaires, c'est-à-dire à fin juin.

En parallèle, une partie des modules de logements a déjà été enlevée.

Après quoi, le site sera réaménagé et restitué à la nature avec de nouvelles plantations.

Nous ferons un point sur cette période de 3 ans qui s'achève et qui a vu des familles relogées dans le secteur social classique, ou sur des logements plus temporaires.

Pour rappel, ce dispositif financé par l'Etat pour l'essentiel était composé d'un accompagnement social et éducatif des familles.

La commune n'a pas supporté de coûts particuliers, à la différence d'Annemasse Agglo pour les frais d'aménagement du site.

Des conclusions seront à tirer sur le format et le financement de ce type d'opération qui a un intérêt avéré, mais doit être pensé de manière plus pragmatique et plus efficace encore.

Nous y reviendrons dans une prochaine communication ou réunion publique.



Retour sur la journée de l'environnement

Les habitants de Juvigny, des conseillers municipaux, enfants et adultes, se sont retrouvés place de l'église pour la journée de l'environnement, déroulée en plusieurs temps.

Après le café-croissant et l'arrivée inespérée du soleil, les groupes se sont dispersés pour ramasser les déchets le long du Foron, dans les bois et sur les routes du village, avant que l'herbe ne soit trop haute...

Le ramassage a été productif : des mégots, déchets plastiques, canettes dans les fossés le long des routes et autres détritux.

Au retour de cette marche utile et citoyenne, tous les bénévoles sont venus autour des composteurs de la place de l'église installés depuis le printemps 2021.



Les enfants du conseil municipal ont expliqué leurs fonctionnements, le maître composteur de l'Agglo et les référents de ce site, Nadine et Anne-Laure ont pu compléter.

Au vu du succès de ces collecteurs de déchets ménagers, 2 nouveaux sites de compostage partagé ont été installés, l'un à l'arrêt de bus des Fossats, l'autre à Trélavilla.

Ils sont à disposition de tous les habitants et des petits seaux seront prochainement fournis par l'Agglo gratuitement pour la collecte à domicile. Il suffit de les demander en mairie.

A ce propos, la commune recherche des habitants qui souhaiteraient devenir référents.

Référent du site de compostage, c'est passer 1 à 2 fois par semaine afin de vérifier que le compostage se fait de manière correcte, et prévenir si le bac est trop plein.

Si vous êtes motivés ou avez besoin de plus de renseignements, merci de vous faire connaître en mairie.

La matinée s'est prolongée par un apéritif pendant lequel on a pu découvrir l'exposition photos de quelques jardins insolites de Juvigny. Merci aux habitants qui ont participé en envoyant leurs clichés.

Cette animation autour du sujet de l'environnement a permis de se rencontrer dans une ambiance conviviale sur ces sujets d'actualité, qui interpellent les petits et les grands.

Un grand merci à tous les participants, et en particulier aux enfants du CME (ce sont eux qui ont distribué le flyer !). On recommence l'an prochain...

DERNIERE MINUTE

Sur le site des composteurs de Trélavilla, nous avons constaté des déchets verts de tonte de pelouse.

Ces déchets sont interdits car ils ne permettent pas au processus de compostage de s'effectuer correctement. Ces déchets verts doivent être portés en déchetterie de Saint-Cergues.

Merci à tous de respecter les règles affichées et faire preuve de responsabilité.

Le CME en action

Les enfants du conseil municipal continuent à se mobiliser pour leur commune. Ils ont prévu de fleurir les bacs du parvis de la mairie.

Evènement

Dans le cadre des Assises Européennes de la Transition Ecologique accueillies dans le Genevois, de nombreux rendez-vous :



Toutes les infos sur notre site ou celui d'Annemasse Agglo.

Situation budgétaire 2021

Désormais chaque année, nous publierons l'état budgétaire de la commune, comme nous l'avons fait plus ponctuellement les années passées.

Il s'agit de présenter les principales tendances financières de ces dernières années, et la manière dont on pilote un budget communal aujourd'hui, à travers différents postes.

Le budget se divise en deux parties, le fonctionnement et l'investissement. Chacun d'entre eux implique des dépenses et des recettes, in fine une capacité de financement de la commune et de notre territoire.



Rien de technique dans tout cela.

Nous ne rentrons pas dans le détail de ces chiffres pour les justifier un par un, mais nous donnons d'abord des définitions, des images et des perspectives.

L'objectif de la commune est de maintenir une capacité d'autofinancement avec les reliquats des recettes de fonctionnement et d'investissements, pour assurer les projets au long cours, et donc préparer l'avenir.

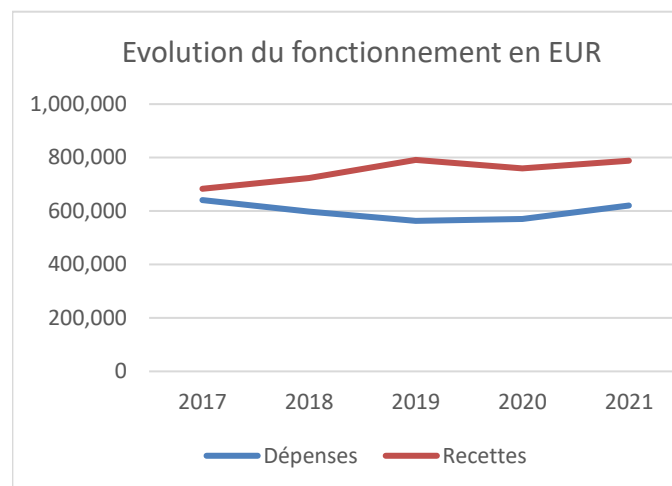
Nous nous basons sur les chiffres réels 2021, le budget 2022 étant en cours de réalisation.



L'équipe municipale reste à votre disposition pour tous commentaires ou questions complémentaires.

Un budget de fonctionnement de 600 000 à 700 000 EUR / an

Des volumes de dépenses et de recettes stables et maîtrisées, malgré des possibles variations de coûts et de recettes attendues.



Depuis deux ans, le renforcement d'un suivi de la planification des dépenses envisagées et de la trésorerie, nous permet un pilotage quotidien du budget de fonctionnement plus sûr et plus précis.

Un budget moyen d'investissement de 800 000 EUR / an

Des dépenses d'investissements qui augmentent du fait des projets tels que la récente réfection des Curtines et le projet d'extension des bâtiments publics – école et salle communale qui accompagne celui des logements collectifs, avec des études et de la maîtrise d'ouvrage engagées par la commune.

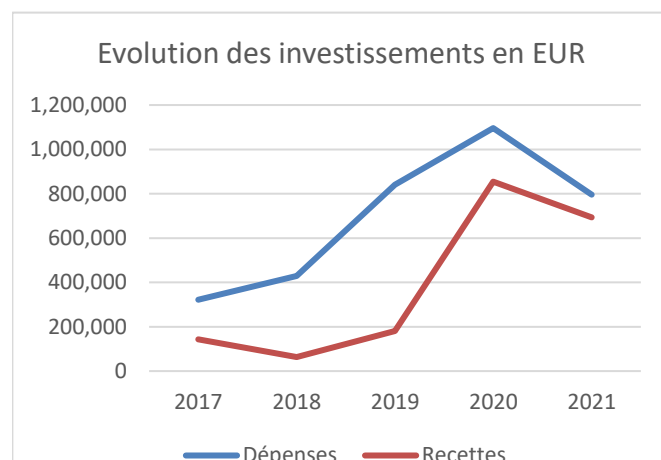
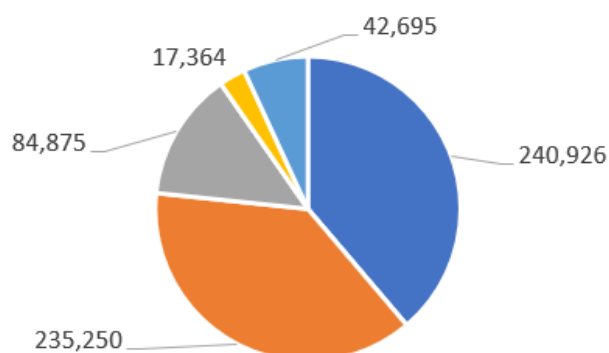


Illustration du budget annuel

Le budget de fonctionnement

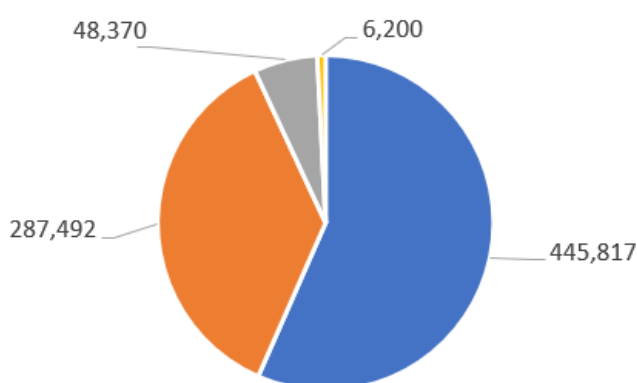
Nous vous proposons une description du budget réalisé sur 2021 pour montrer les différentes parties relatives au fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement en EUR



- CHARGES DE PERSONNEL, FRAIS ASSIMILES
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Recettes de fonctionnement en EUR



- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS
- PRODUITS SERVICES, DOMAINE & VENTES DIVERSES
- PRODUITS EXCEPTIONNELS et AUTRES

Nous présentons le contenu des principaux chiffres propres au fonctionnement.

Les dépenses

Dépenses – Charges à caractère général

Dépenses courantes telles que les énergies, les fournitures et équipements, les frais de maintenance et d'entretien des terrains, locaux et voiries, les coûts d'assurances, les frais d'avocats et de portage par l'Etablissement public foncier (EPF) des acquisitions des terrains de la Savoie et du site devant accueillir la future extension de l'école et la nouvelle salle polyvalente et périscolaire. Ces charges sont d'année en année relativement constantes.

Dépenses – Charges du personnel

Autre poste important. Le rapatriement en septembre 2021 des deux premières années de maternelle précédemment scolarisées à Saint-Cergues, a nécessité le renforcement des temps de présence du personnel périscolaire et d'encadrement qui sera plus prononcée en 2022.

Dépenses – Autres charges de gestion courante

Constituées des indemnités des élus, des cotisations et contributions de maintenance versées au Syndicat des énergies de Haute Savoie (Syane), des frais de scolarité d'autres communes de l'Agglo et de la cantine de Saint-Cergues qui accueillait des enfants de Juvigny, des subventions aux associations auxquelles adhèrent des habitants de Juvigny. La croissance de ces autres charges en 2021 est en partie liée à l'augmentation du nombre d'adjoints et des frais de cantine à Saint-Cergues dus au renforcement drastique des mesures sanitaires.

Les recettes

Recettes – Impôts et taxes

Principale ressource de la commune, constituée de la taxe foncière et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il s'agit également des recettes versées par l'Agglo au titre des compétences qui lui ont été transférées, de taxes sur les pylônes et poteaux électriques et de la taxe sur les mutations de propriétés immobilières. La baisse de ces recettes s'explique par la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales dont le produit ne revient plus depuis 2020 à la commune. Cette disparition de recette de taxe d'habitation est compensée par l'Etat pour l'instant peu ou prou.

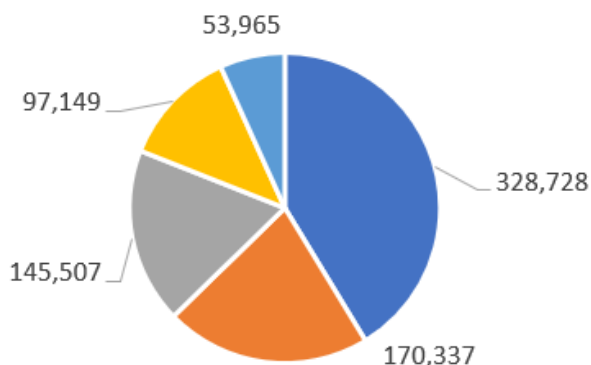
Recettes – Dotations et subventions

La dotation de solidarité rurale, les subventions de la Caisse d'Allocations familiales, la compensation de la suppression progressive de la taxe d'habitation et les fonds Genevois composent ce chapitre de recettes.

Le budget d'investissement

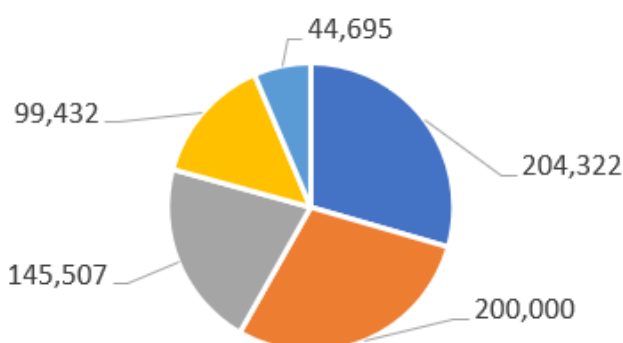
Ci-dessous, nous vous proposons une description du budget réalisé sur 2021 pour montrer les différentes parties du budget d'investissement.

Dépenses d'investissements en EUR



- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- IMMOBILISATION INCORPORELLES
- EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

Recettes d'investissements en EUR



- IMMOBILISATION INCORPORELLES
- EMPRUNTS & DETTES ASSIMILES
- OPERATIONS PATRIMONIALES
- DOTATION, FONDS DIVERS & RESERVES
- OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Nous présentons le contenu des principaux chiffres propres aux investissements.

Les dépenses

Dépenses – Immobilisations incorporelles

Principaux investissements réalisés par la commune. En 2021, les aménagements destinés à l'accueil des deux premières classes de maternelle et les travaux de voirie, comme chaque année, ont constitué les principaux investissements corporels. Les années précédentes, outre des travaux de voirie et quelques investissements divers, il s'agissait de la route et réseaux des Curtines (en 2019 et 2020), ceux de Paconinges (en 2019), et ceux de la Plantaz (en 2018).

Dépenses – Autres immobilisations financières

Annuités pour l'acquisition des terrains destinés au projet de la Savoie et devant recevoir la future extension de l'école et la nouvelle salle polyvalente et périscolaire.

Dépenses – Opérations patrimoniales

Ecritures de retraitements comptables sans aucun impact sur les finances de la commune

Dépenses – Immobilisations incorporelles

Frais d'études en préparation de travaux, constructions ou de frais liés aux évolutions du PLU (Plan Local d'Urbanisme). En 2021, comme précédemment, ces dépenses concernent la future extension de l'école et la nouvelle salle polyvalente, la chaufferie bois et la modification du PLU. Les années passées, des frais de même nature ont concerné les travaux sur les routes des Curtines, de Paconinges, de la Plantaz et le projet de la Savoie.

Les recettes

Recettes – Immobilisations incorporelles

En 2021, il s'agit d'un retraitements comptable sans incidence sur les finances de la commune.

Recettes – Emprunts et dettes assimilés

Respectivement en 2020 et 2021 deux emprunts sur 20 ans ont été contractés auprès du Crédit Agricole pour couvrir le financement des travaux de la route des Curtines, puis pour les études et premières phases de la maîtrise d'ouvrage de la future extension de l'école et de la salle polyvalente.

Recettes – Opérations patrimoniales

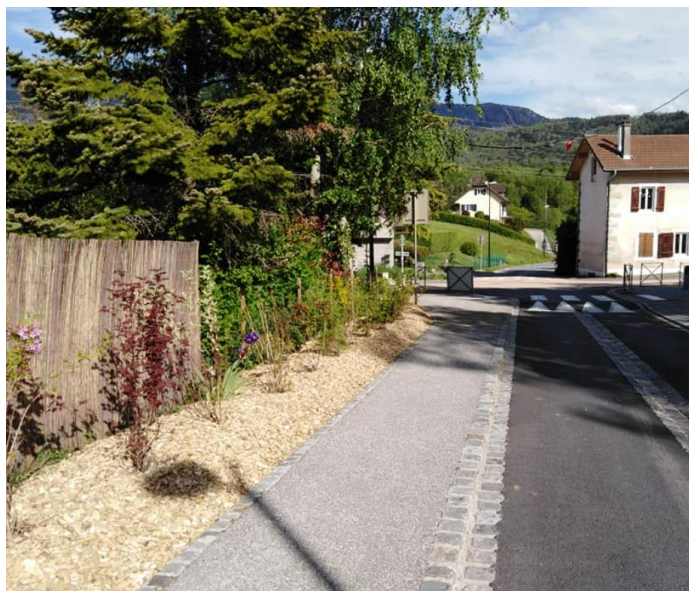
Ecritures de retraitements comptables conséquent sans aucun impact sur les finances de la commune

Recettes – Dotations, Fonds divers et réserves

Chaque année sont constatés des dotations diverses et réserves relatives par exemple à du remboursement de TVA ou de taxe d'aménagement perçue par la commune.

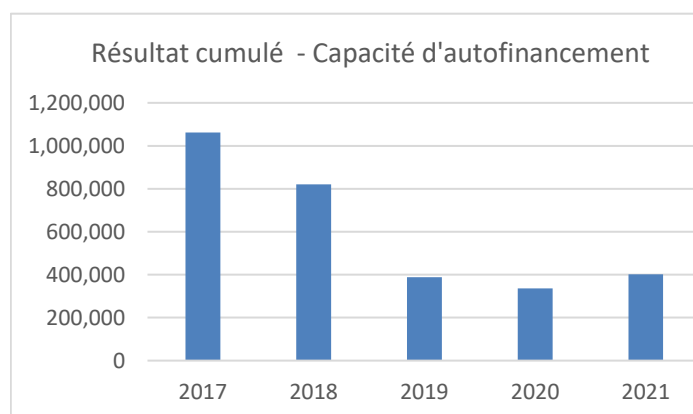
Les capacités de financement

Tout comme pour une entreprise, la gestion maîtrisée de la trésorerie et des résultats positifs permet à une commune de maintenir une capacité d'autofinancement et donc une capacité à investir.



Cette capacité s'est logiquement dégradée ces dernières années du fait des investissements engagés – études et acquisitions pour La Savoie et l'extension des bâtiments publics, travaux aux Curtines et diverses réfections de voiries.

Néanmoins, il est nécessaire de rester très vigilant sur les prochains mois et années, d'autant plus que le retard pris dans la mise en œuvre des projets fragilise la situation financière de la commune.



Agenda

Portes ouvertes à la Maison de Justice et du Droit

Venez découvrir les professionnels du droit qui peuvent accompagner, **le 24 mai 2022, de 8h30 à 10h**, 3 rue du levant 74100 Annemasse.

Tournoi de l'Ascension

Juvigny en Fête organise son tournoi de pétanque le **samedi 28 mai à 14h**, sur la place de l'église ! Ambiance assurée.

Pour tout renseignement : 04 50 92 81 72 - 06 48 10 47 27.

Bulletin d'inscription ci-dessous, à **retourner en mairie avant le 21 mai**.

Réunion publique

Sur le projet de logements collectifs La Savoie, à la salle communale, le **mardi 31 mai** à 19h.

Fête de fin de saison de la MJC

Le **samedi 4 juin** à partir de 14h30 à la salle du Balcon, à Saint-Cergues.

Concert « A Travers Chant »

Le **dimanche 19 juin**, place de l'église (horaire à confirmer)

Fête de l'école

Le **samedi 25 juin**, avec ateliers et jeux organisés par le Sou de l'école avec l'équipe enseignante et le service Enfance Jeunesse.

Point élections

Les prochaines élections législatives auront lieu les **12 et 19 juin 2022**.

Ouverture du bureau de vote en mairie, dès 8h.

Attention, fermeture à 18h (et non 19h).

Pensez au vote par procuration si vous êtes absent. Suivez la procédure sur www-service-public.fr ou renseignez-vous en mairie.